



2020-04-41

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Le conseil de la municipalité de Saint-Philibert en séance ordinaire ce 6 avril 2020 par voie téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence:

Siège #1 - Louise Gilbert
Siège #2 - Marc Nadeau
Siège #3 - France Loignon
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - René Drouin

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Sont absents à cette téléconférence :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, quitte la séance après le point 4.0 à l'ordre du jour.

Monsieur le maire, François Morin, demande à madame Marie-Jeanne Ouellet de prendre les notes pour le procès-verbal et celle-ci accepte.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur René Drouin, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu unanimement : « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-04-42

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 2 mars 2020**
- 4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE**
- 5 - VOIRIE**
 - 5.1 - Rapport de l'employé de voirie**
 - 5.2 - Activités d'entretien - Ponts municipaux - MTMDET**
 - 5.3 - Résolution - MTMDET / Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)**
 - 5.4 - Déneigement des routes appartenant au MTMDET**
 - 5.5 - Demande de pose de signalisation "pas de camion" sur rue Principale - MTMDET**
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intercommunale**
 - 6.2 - Compensation collecte sélective 2019**
 - 6.3 - Fonds d'aide aux projets environnementaux - RICBS**
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable**
- 8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ**
 - 8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023**
 - 8.2 - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable**
- 9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
 - 9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**
 - 9.2 - Candidature monitrice camp d'été 2020**
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**
 - 10.2 - Émission des permis et certificats**
- 11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**
 - 11.1 - Suivi des infrastructures municipales**
- 12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 12.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois**
 - 12.2 - Dépôt des états financiers 2019 - Blanchette Vachon**
- 13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 13.1 - Plans d'intervention particuliers - StratJ**
- 14 - LÉGISLATION**
 - 14.1 - Modification du taux d'intérêts et/ou report d'échéance d'un versement**
 - 14.2 - Règlement no 325 amendant l'article 10 du règlement no 323 décrétant le taux de taxes 2020**
- 15 - SUJETS SANS RÉOLUTION**
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17 - VARIA**
 - 17.1 - Entretien paysager des bâtiments municipaux**
 - 17.2 - Tonte de gazon 2020 - Résultats des soumissions**

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-04-43

3.1 - Séance ordinaire du 2 mars 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE

5 - VOIRIE

5.1 - Rapport de l'employé de voirie

5.2 - Activités d'entretien - Ponts municipaux - MTMDET

Ce point est reporté à l'ordre du jour de la séance de mai 2020.

2020-04-44

5.3 - Résolution - MTMDET / Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 64 659 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil doit attester de la véracité des frais engagés et qu'ils l'ont été sur les routes locales dont la responsabilité incombe à la Municipalité de Saint-Philibert;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Philibert atteste de la véracité des frais engagés et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales et des éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la Municipalité à l'égard de la compensation versée de 64 659 \$ pour l'année civile 2019 pour des dépenses réelles de 107 409 \$.

5.4 - Dénéigement des routes appartenant au MTMDET

Ce point est reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

5.5 - Demande de pose de signalisation "pas de camion" sur rue Principale - MTMDET

Ce point est reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

6.2 - Compensation collecte sélective 2019

6.3 - Fonds d'aide aux projets environnementaux - RICBS

Ce point est reporté à l'ordre du jour de mai 2020.

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ

8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023

8.2 - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable

Un suivi du dossier sera fait auprès du MTMDET.

9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

9.2 - Candidature monitrice camp d'été 2020

Ce point est reporté à la prochaine séance.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

10.2 - Émission des permis et certificats

Aucune émission de permis en mars 2020.

11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

11.1 - Suivi des infrastructures municipales

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2020-04-45

12.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois

Il est proposé par madame Louise Gilbert, appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 47 157,99 \$ et d'autoriser leur paiement.

- Comptes à payer 39 875,94 \$
- Salaires nets versés 5 548.08 \$
- Remises d'employeur 1 733.97 \$
- Total 47 157,99 \$**

Administration : chèque no. **C2000041 à C2000052, L2000008 à L2000012, V0000609 à V0000610**
 Salaires : chèque no. **D2000024 à D2000037, P2000002**

2020-04-46

12.2 - Dépôt des états financiers 2019 - Blanchette Vachon

La directrice générale dépose le Sommaire de l'information financière consolidée pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019.

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau et accepté à l'unanimité que le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2019 soit accepté tel que présenté par le secrétaire-trésorier aux membres du conseil municipal. Un surplus des revenus sur les dépenses de 50 897 \$ a été enregistré. Les documents officiels seront envoyés au Ministère des Affaires Municipales avant le 30 avril prochain par la firme Blanchette-Vachon.

13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1 - Plans d'intervention particuliers - StratJ

Le MAMH recommandait d'élaborer un plan particulier d'intervention en cas d'épidémie ou de pandémie. De ce fait, Priorité StatJ a réalisé ce plan particulier d'intervention et une copie papier est disponible au bureau de la municipalité.

14 - LÉGISLATION

2020-04-47

14.1 - Modification du taux d'intérêts et/ou report d'échéance d'un versement

CONSIDÉRANT que la crise de la COVID-19 peut entraîner des difficultés de paiement pour ses citoyennes et ses citoyens ainsi que pour les commerces et les entreprises selon les modalités prévues par la réglementation municipale actuelle;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Philibert désire apporter des modifications à son taux d'intérêt annuel le fixant à 0% sur la taxation 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Louise Gilbert, appuyé par madame France Loignon et résolu unanimement que le taux d'intérêt sur la taxation 2020 soit fixé à 0% jusqu'au 31 octobre 2020. La révision du taux d'intérêt est rétroactive au 15 mars 2020. À compter du 1er novembre 2020, sur résolution du conseil, le taux d'intérêt annuel de 10% sera appliqué sur la taxation 2020.

2020-04-48

14.2 - Règlement no 325 amendant l'article 10 du règlement no 323 décrétant le taux de taxes 2020

Avis de motion est donné par madame Louise Gilbert pour adopter à la prochaine réunion du conseil le règlement no 325 amendant l'article 10 du règlement no 323 décrétant le taux de taxes 2020.

15 - SUJETS SANS RÉOLUTION

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

17 - VARIA

2020-04-49

17.1 - Entretien paysager des bâtiments municipaux

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire entretenir l'aménagement paysager autour de ses bâtiments municipaux durant la saison estivale;

CONSIDÉRANT que madame Sonia Veilleux a manifesté le désir de faire l'entretien paysager durant l'été 2020;

CONSIDÉRANT que madame Sonia Veilleux est déjà employée à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Nadeau, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu unanimement d'utiliser les services madame Sonia Veilleux pour faire l'entretien paysager autour des bâtiments de la municipalité pour la saison estivale 2020, au taux horaire de base actuellement en vigueur dans la municipalité.

2020-04-50

17.2 - Tonte de gazon 2020 - Résultats des soumissions

CONSIDÉRANT que la municipalité désire donner à contrat la tonte de gazon des terrains municipaux du 403, rue Principale, de l'OTJ, de l'aqueduc et de la salle multifonctionnelle pour la saison estivale 2020;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de monsieur Guillaume Pomerleau pour la tonte de gazon;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Nadeau, appuyé par madame Louise Gilbert et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de monsieur Guillaume Pomerleau au montant de 2 295\$ pour la tonte de gazon des terrains municipaux pour la saison estivale 2020.

2020-04-51

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire par téléconférence soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 19h57

François Morin, maire

Je, François Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.